

Châteauguay



## AVIS PUBLIC ERRATUM

### MODIFICATION DE LA DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée qu'à la suite de l'avis public publié en date du 10 mai 2023 relativement au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2022, la date de la séance à laquelle ces rapports seront déposés a dû être modifiée.

Ainsi, la trésorière de la Ville de Châteauguay déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2022 conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **12 juin 2023 à 19 h** au Pavillon de l'île situé au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay et qu'un avis public sera donné à cet effet.

Donné à Châteauguay, ce 6 juin 2023.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC ERRATUM DE MODIFICATION  
DE LA DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER  
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR  
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 6 juin 2023, le présent avis public erratum visant la modification de la date de dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2022, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 6 juin 2023, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 6 juin 2023.

**La greffière adjointe,**

**Rebecca Monaco, avocate**